

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-01 : Désignation du secrétaire de séance

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Conformément à l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, M. Claude STURNI propose la candidature de M. Jean-Marc SUSS.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Président,

À l'unanimité,

Désigne M. Jean-Marc SUSS, comme secrétaire de séance.

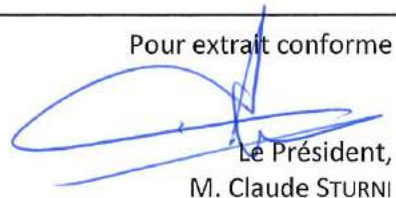
Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Affiché au siège du PETR, le

26/02/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février à 18 heures

La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-02 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du jeudi 17 décembre 2020

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 17 décembre 2020 a été transmis préalablement au présent comité syndical.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Président,

À l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du jeudi 17 décembre 2020.


Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Affiché au siège du PETR, le

26/02/2021.

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-03 : Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020

Rapport présenté par Hubert WALTER, Vice-Président.

Le receveur du PETR de l'Alsace du Nord a établi le compte de gestion de l'exercice 2020 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR au cours de l'exercice 2020. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le PETR, qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice 2020	Excédent	Déficit
Fonctionnement	425 083,28 €	
Investissement		-69 139,62 €
Solde global	355 943,66 €	

En intégrant les résultats de l'exercice 2019, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats globaux	Excédent	Déficit
Fonctionnement	688 132,23 €	
Investissement		-86 701,67 €
Solde global au 31.12.2020	601 430,56 €	

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-03 : ARRET DU COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2020 (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le compte de gestion établi par M. Pascal CLAUSS, trésorier du PETR de l'Alsace du Nord, au titre de l'exercice comptable 2020,

Vu le budget primitif adopté durant cet exercice,

Vu la décision modificative en date du 28 août 2020,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2020, admet les résultats de gestion 2020 suivants :

▪ Excédent de fonctionnement de clôture :	425 083,28 €
▪ Déficit d'investissement de clôture :	-69 139,62 €
▪ Excédent de clôture de l'exercice 2020 (total des 2 sections) :	355 943,66 €

Ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2020 suivants :

▪ Excédent global de fonctionnement :	688 132,23 €
▪ Déficit global d'investissement :	-86 701,67 €
▪ Excédent global :	601 430,56 €


Déclare que le compte de gestion dressé par le trésorier du PETR de l'Alsace du Nord pour l'exercice 2020 n'appelle aucune observation ni réserve.

Affiché au siège du PETR, le

26/02/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-04 : Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice

Rapport présenté par Hubert WALTER, Vice-Président.

Le compte administratif présente l'exécution du budget primitif adopté par délibération N°CS 2020-I-05 du comité syndical en date du 30 janvier 2020.

Il permet, tant pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice, qui peuvent faire apparaître soit un excédent, soit un déficit.

Résultat de l'exercice 2020	Investissement	Fonctionnement
Excédent		425 083,28 €
Déficit	-69 139,62 €	

a. Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement :

▪ Les contributions syndicales des collectivités membres :	321 840,60 €
▪ La subvention accordée par la Région Grand Est au titre de l'ingénierie du PETR :	34 416,00 €
▪ La subvention accordée par l'ADEME au titre du plan climat :	24 000,00 €
▪ La dotation globale de décentralisation accordée par l'Etat pour la révision du SCoT :	95 000,00 €
▪ Solde de clôture de l'ADEAN :	312 088,56 €
▪ D'autres recettes exceptionnelles et produits de gestion courante :	2 114,84 €
▪ Mécénat :	6 000,00 €
▪ L'amortissement des dotations :	7 365,15 €
TOTAL	802 825,15 €

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement :

▪ Les charges à caractère général (011) :	79 127,46 €
▪ Les charges de personnel (012) :	193 297,48 €
▪ Les charges de gestion courante (65) :	67 433,22 €
▪ Le solde étant représenté par les amortissements des immobilisations :	37 883,71 €
TOTAL	377 741,87 €

L'exercice 2020 est clos avec un excédent de fonctionnement de 425 083,28 €.

b. Section d'investissement

Les recettes d'investissement :

▪ L'affectation du résultat 2019 :	17 562,05 €
▪ Subvention de la Région Grand Est pour le SCoT :	30 000,00 €
▪ Les amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	37 883,71 €
TOTAL	85 445,76 €

Les dépenses d'investissement :

▪ Les frais d'études :	143 477,00 €
▪ Achat de matériel informatique :	3 743,23 €
▪ Les amortissements des dotations d'investissement :	7 365,15 €
TOTAL	154 585,38 €

L'exercice 2020 est clos avec un déficit d'investissement de -69 139,62 €.

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

c. Résultats

Les résultats de l'exploitation pour l'année 2020 se présentent de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	<i>Résultat global de l'exercice 2019</i>	<i>Résultat de l'exercice 2020</i>	<i>Chiffres à prendre en compte</i>
Fonctionnement	280 611,00 €	425 083,28 €	688 132,23 €
Investissement	-17 562,05 €	-69 139,62 €	-86 701,67 €
TOTAL	263 048,95 €	355 943,66 €	601 430,56 €

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

En l'absence du Président Claude STURNI,

Sous la présidence de M. le premier Vice-Président Denis RIEDINGER,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le budget primitif 2020,

Constatant l'identité de valeurs avec les indications du compte de gestion, s'agissant des résultats de l'exercice 2020 dont il reconnaît la sincérité,

Arrête les résultats du compte administratif 2020, dont les éléments principaux se résument comme suit :

▪ Excédent de fonctionnement de clôture :	688 132,23 €
▪ Déficit d'investissement de clôture :	-86 701,67 €
▪ Excédent global de clôture :	601 430,56 €

Décide d'affecter au compte 1068 la somme de **86 701,67 €** prélevés sur l'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2020 pour couvrir le déficit d'investissement de clôture ; le solde, soit **601 430,56 €**, restant affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).

Décide par conséquent des affectations suivantes :

▪ L'exécution du virement à la section d'investissement : (compte 1068) :	86 701,67 €
▪ L'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) :	601 430,56 €

Affiché au siège du PETR, le

26/02 2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme



Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-05 : Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021

Rapport présenté par Hubert WALTER, Vice-Président.

Tel que cela a été évoqué lors du débat d'orientations budgétaires le 17 décembre 2020, et après la prise en compte des résultats définitifs de l'exercice 2020, le budget primitif pour l'année 2021 a été établi sur la base des éléments suivants :

a. Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévues s'élèveraient à **1 114 935,71 €**, correspondant à :

▪ Contributions syndicales (1,70 €/hb) :	321 840,00 €
▪ DGD Etat (révision SCoT) :	35 000,00 €
▪ Aide Région Grand Est (ingénierie PETR) :	36 300,00 €
▪ Dotation SARE :	78 000,00 €
▪ Participation de la CCSP au SARE :	17 000,00 €
▪ Mécénat Banque des Territoires :	7 000,00 €
▪ Autres produits :	6 000,00 €
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	12 365,15 €
SOUS TOTAL	513 505,15 €
▪ Les exercices précédents ont permis de dégager un excédent cumulé de fonctionnement qui vient augmenter le total des recettes de fonctionnement	601 430,56 €
TOTAL	1 114 935,71 €

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2021 (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèveraient à **783 554,75 €**, réparties comme suit :

▪ Charges à caractère général (011) :	150 000,00 €
▪ Charges de personnel (012) :	388 000,00 €
▪ Autres charges de gestion courante (65) :	95 000,00 €
▪ Charges exceptionnelles (67) :	1 000,00 €
▪ Dépenses imprévues de fonctionnement :	10 000,00 €
SOUS TOTAL	644 000,00 €

Opérations d'ordre :

▪ Virement à la section d'investissement :	76 364,15 €
▪ Dotations aux amortissements :	63 190,60 €
SOUS TOTAL	139 554,75 €
TOTAL	783 554,75 €

b. Investissement

Les recettes d'investissement correspondraient à un total de **259 067,42 €**, réparties comme suit :

▪ Aide Région Grand Est (SCoT) :	30 000,00 €
▪ FCTVA :	2 811,00 €
▪ Amortissement des immobilisations :	63 190,60 €
▪ Virement de la section de fonctionnement (autofinancement) :	76 364,15 €
▪ Affectation du résultat 2020 de la section de fonctionnement à la section d'investissement :	86 701,67 €
TOTAL	259 067,42 €

Séance du jeudi 11 février à 18 heures

Salle de la Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2021 (SUITE)

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à **259 067,42 €** correspondant à :

▪ Frais d'études (SCoT et PCAET) :	145 000,00 €
▪ Immobilisations corporelles (matériel informatique & bureautique) :	10 000,60 €
▪ Dépenses imprévues :	5 000,00 €
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	12 365,15 €
▪ Affectation du résultat 2020 de la section de fonctionnement à la section d'investissement :	86 701,67 €
TOTAL	259 067,42 €

c. Les effectifs

Le budget primitif comporte le tableau des effectifs du PETR de l'Alsace du Nord où figurent trois postes administratifs de catégorie A (2 postes) et B (1 poste), ainsi que trois postes techniques de catégorie A (1 poste) et B (2 postes), pourvus par six agents (dont un en cours de recrutement), exerçant leurs fonctions à temps plein.

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGETAIRE 2021 (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le projet de budget primitif établi par le Vice-Président,

Sur la proposition du Vice-Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Arrête le budget primitif du PETR de l'Alsace du Nord pour l'année 2021, conformément aux documents budgétaires annexés et correspondant aux montants suivants :

▪ Recettes de fonctionnement :	1 114 935,71 €
▪ Dépenses de fonctionnement :	783 554,75 €
▪ Recettes d'investissement :	259 067,42 €
▪ Dépenses d'investissement :	259 067,42 €

Approuve l'état des effectifs annexé au budget primitif.

Fixe à 1,70 € par habitant la contribution des collectivités membres du PETR de l'Alsace du Nord.

Charge M. le Vice-Président de l'exécution du budget, en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes, et l'autorise à passer tous actes et contrats nécessaires à sa mise en œuvre.

Affiché au siège du PETR, le

26/02/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-06 : Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020

Rapport présenté par Claude STURNI, Président.

Le conseil de développement de l'Alsace du Nord a été créé le 12 octobre 2019 et installé le 18 janvier 2020.

Monsieur le Président rappelle le rôle et la composition du conseil de développement de l'Alsace du Nord.

Le conseil de développement doit établir un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par le comité syndical du PETR de l'Alsace du Nord.

Le Président du PETR, M. Claude STURNI, donne la parole au Président du conseil de développement de l'Alsace du Nord, M. Michel MUNZENHUTER.

Ainsi, Monsieur le Président du PETR propose d'entendre l'exposé du bilan des travaux présenté par M. Michel MUNZENHUTER et de prendre acte du rapport d'activité 2020 du conseil de développement de l'Alsace du Nord.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu la délibération N° CS 2019-I-12 en date du 17 janvier 2020, instaurant le principe de composition du conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord,

Vu la délibération N° CS 2019-III-03 en date du 12 octobre 2020, constituant le conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord,

Vu l'installation du conseil de développement de l'Alsace du Nord en date du 18 janvier 2020,

Vu le rapport d'activité 2020 établi et présenté par Monsieur le Président du conseil de développement de l'Alsace du Nord,

Prend acte de la communication du rapport d'activité 2020 ci-joint en annexe, et de la tenue du débat au sein du comité syndical du PETR de l'Alsace du Nord.

Affiché au siège du PETR, le

26/02/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme



Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-07 : CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'ALSACE DU NORD : RENOUELEMENT DE LA GOUVERNANCE POUR LE MANDAT 2020-2026 ET CREATION D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT COMMUN

Rapport présenté par Claude STURNI, Président.

Formellement créé le 12 octobre 2019, le conseil de développement de l'Alsace du Nord est l'instance de consultation citoyenne du PETR de l'Alsace du Nord.

Il réunit des habitants, personnalités qualifiées issues des milieux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de l'Alsace du Nord. Il présente la particularité d'être mutualisé à l'échelle des 6 intercommunalités du PETR et tient lieu également de conseil de développement de l'agglomération de Haguenau, une instance obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre à compter du seuil de 50 000 habitants.

Le conseil de développement de l'Alsace du Nord, organisé à taille humaine, est composé de 58 membres bénévoles nommés pour 6 ans et renouvelés après chaque élection locale.

Suite aux élections municipales et communautaires de 2020, il est proposé d'en renouveler la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et de procéder au remplacement de certains membres démissionnaires.

Par ailleurs, la loi 2019-1461 dite « ENGAGEMENT ET PROXIMITE » du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, clarifie et simplifie un certain nombre d'incohérences et de dysfonctionnements s'agissant notamment des conseils de développement mutualisés à l'échelle d'un bassin de vie. Ainsi, aux termes de l'article L.5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales, la loi offre désormais la possibilité de confier au PETR la mise en place et l'animation d'un conseil de développement commun, sans toutefois de devoir constituer, en parallèle, un conseil de développement intercommunautaire.

Par conséquent, il vous est proposé de renouveler les membres du conseil de développement de l'Alsace du Nord pour le mandat 2020-2026 et, dans la continuité des décisions prises lors de la précédente mandature, de confirmer la volonté de mutualiser le conseil de développement à l'échelle des 6 intercommunalités du PETR de l'Alsace du Nord par la création d'un conseil de développement commun et dont le fonctionnement et l'animation seront confiés au PETR de l'Alsace du Nord.

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-07 : CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'ALSACE DU NORD : RENOUELEMENT DE LA GOUVERNANCE POUR LE MANDAT 2020-2026 ET CREATION D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT COMMUN (SUITE)

	Communauté	Qualité
1. Frédéric BASTIAN	Agglomération de Haguenau	Commerçant
2. Marc BECKER	Agglomération de Haguenau	Dirigeant d'entreprise
3. Joëlle BIETH	Agglomération de Haguenau	Commerçante
4. Anne-Caroline BINDOU	Agglomération de Haguenau	Directrice de structure médico-sociale
5. Anne-Marie BOCK	Agglomération de Haguenau	Culture
6. François BRUNAGEL	Agglomération de Haguenau	Retraité des institutions européennes
7. Martine CASTEROT-STOFFEL	Agglomération de Haguenau	Dirigeant d'entreprise
8. Yann GAUDEAU	Agglomération de Haguenau	Directeur IUT Haguenau
9. Thomas GILLIG	Agglomération de Haguenau	Agriculteur
10. Jean-Luc HOFFMANN	Agglomération de Haguenau	Artisan
11. Olivier KLOTZ	Agglomération de Haguenau	Dirigeant d'entreprise
12. Thierry LAMAU	Agglomération de Haguenau	Directeur LEROY MERLIN Haguenau
13. Maurice LICKEL	Agglomération de Haguenau	Dirigeant d'entreprise
14. Fernand LUTZ	Agglomération de Haguenau	Retraité-acteur culturel
15. Marie-Rose MARZOLF	Agglomération de Haguenau	Association de consommateurs
16. Carole MORTIER	Agglomération de Haguenau	Commerçante
17. Michel MUNZENHUTER	Agglomération de Haguenau	Retraité-consultant de l'industrie
18. Mathieu ROCHER	Agglomération de Haguenau	Directeur de structures hospitalières
19. Franck SANDER	Agglomération de Haguenau	Agriculteur
20. Christian SCHOTT	Agglomération de Haguenau	Agriculteur
21. Marie-Odile STRASSER	Agglomération de Haguenau	Présidente de Haguenau Entr'Aide
22. Marie WALTER	Agglomération de Haguenau	Dirigeant d'entreprise
23. Nadine WANNER	Agglomération de Haguenau	Directrice d'un multi-accueil
24. Marlyse WILLINGER	Agglomération de Haguenau	Présidente de La Bou'Sol
25. Marie-Pierre WINLING	Agglomération de Haguenau	Santé
26. Frédéric WOEHREL	Agglomération de Haguenau	Directeur de la Mission Locale
27. Thierry BOS	Basse-Zorn	Président FDMJC
28. Marie-France DUFILS	Basse-Zorn	Présidente association ABAMA
29. Benoît GEBUS	Basse-Zorn	Agent immobilier
30. Marielle HILDEBRAND	Basse-Zorn	Restauratrice
31. Catherine MISCHLER	Basse-Zorn	Institutions européennes
32. Francis SAEMANN	Basse-Zorn	Médecin généraliste retraité

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-07 : CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'ALSACE DU NORD : RENOUELEMENT DE LA GOUVERNANCE POUR LE MANDAT 2020-2026 ET CREATION D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT COMMUN (SUITE)

33. Olivier AMANN	Outre-Forêt	Directeur E. Leclerc à Sultz/Forêts
34. Isabelle HEUMANN	Outre-Forêt	Dirigeant d'entreprise
35. Daniel HOELTZEL	Outre-Forêt	Acteur culturel
36. André NIESS	Outre-Forêt	Président comité défense de ligne
37. François ALBENESIUS	Outre-Forêt	Tourisme de mémoire
38. Denis SCHARRENBARGER	Outre-Forêt	Agriculteur
39. Isabelle ADELINET	Pays de Niederbronn-les-Bains	Commerçante
40. Véronique HEITZ	Pays de Niederbronn-les-Bains	Directrice réseau d'animation
41. Didier KEMPF	Pays de Niederbronn-les-Bains	Président association sportive
42. Matthieu KERN	Pays de Niederbronn-les-Bains	Directeur CFAI Alstom
43. Muriel STURTZER	Pays de Niederbronn-les-Bains	Agent immobilier
44. Claudine PENICHON	Pays de Niederbronn-les-Bains	Restauratrice
45. Sièges vacants	Pays de Niederbronn-les-Bains	
46. Aurélie CUVILLIER	Pays de Wissembourg	Commerçante
47. Albert DANNER	Pays de Wissembourg	Directeur Crédit MUTUEL
48. Martin ENGELHARD	Pays de Wissembourg	Chef de service Verbandgemeide
49. Christian GEISSMANN	Pays de Wissembourg	Elu CCI – référent Nord
50. Emmanuel GAUCHER	Pays de Wissembourg	Salarié - expert énergies renouvelables
51. Olivier RIVIERE	Pays de Wissembourg	Président GO-ELAN
52. Stéphanie STARCK	Pays de Wissembourg	Dirigeant d'entreprise
53. Joseph BECK	Sauer-Pechelbronn	Retraité – ex-dirigeant ISRI
54. Corinne BLOCH	Sauer-Pechelbronn	Association environnementale
55. Nicolas FROEHLICH	Sauer-Pechelbronn	Dirigeant d'entreprise
56. Cindy LEOBOLD	Sauer-Pechelbronn	Coordinatrice maison de santé
57. Véronique POINTEREAU	Sauer-Pechelbronn	Chef d'établissement scolaire
58. Anne WELLER	Sauer-Pechelbronn	Chef d'établissement hôtelier

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-07 : CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'ALSACE DU NORD : RENOUELEMENT DE LA GOUVERNANCE POUR LE MANDAT 2020-2026 ET CREATION D'UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT COMMUN (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu les articles L.5211-10-1 et L.5741-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la délibération N° CS 2019-I-12 en date du 17 janvier 2019, instaurant le principe de composition du conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord,

Vu la délibération N° CS 2019-III-03 en date du 12 octobre 2019, constituant le conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord,

Vu l'installation du conseil de développement de l'Alsace du Nord en date du 18 janvier 2020,

Valide la création d'un conseil de développement commun à l'échelle des 6 communautés membres du PETR de l'Alsace du Nord.

Valide, pour le mandat 2020-2026, la composition du conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord telle que définie ci-dessous :

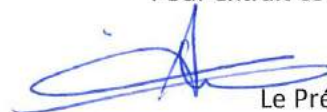
- | | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Frédéric BASTIAN | 17. Michel MUNZENHUTER | 33. Olivier AMANN | 49. Christian GEISSMANN |
| 2. Marc BECKER | 18. Mathieu ROCHER | 34. Isabelle HEUMANN | 50. Emmanuel GAUCHER |
| 3. Joëlle BIETH | 19. Franck SANDER | 35. Daniel HOELTZEL | 51. Olivier RIVIERE |
| 4. Anne-Caroline BINDOU | 20. Christian SCHOTT | 36. André NIESS | 52. Stéphanie STARCK |
| 5. Anne-Marie BOCK | 21. Marie-Odile STRASSER | 37. François ALBENESIUS | 53. Joseph BECK |
| 6. François BRUNAGEL | 22. Marie WALTER | 38. Denis SCHARRENBERGER | 54. Corinne BLOCH |
| 7. Martine CASTEROT-STOFFEL | 23. Nadine WANNER | 39. Isabelle ADELINET | 55. Nicolas FROELICH |
| 8. Yann GAUDEAU | 24. Marlyse WILLINGER | 40. Véronique HEITZ | 56. Cindy LEOBOLD |
| 9. Thomas GILLIG | 25. Marie-Pierre WINLING | 41. Didier KEMPF | 57. Véronique POINTEREAU |
| 10. Jean-Luc HOFFMANN | 26. Frédéric WOEHREL | 42. Matthieu KERN | 58. Anne WELLER |
| 11. Olivier KLOTZ | 27. Thierry BOS | 43. Muriel STURTZER | |
| 12. Thierry LAMAU | 28. Marie-France DUFILS | 44. Claudine PENICHON | |
| 13. Maurice LICKEL | 29. Benoît GEBUS | 45. Siège vacant | |
| 14. Fernand LUTZ | 30. Marielle HILDEBRAND | 46. Aurélie CUVILLIER | |
| 15. Marie-Rose MARZOLF | 31. Catherine MISCHLER | 47. Albert DANNER | |
| 16. Carole MORTIER | 32. Francis SAEMANN | 48. Martin ENGELHARD | |

Affiché au siège du PETR, le

19/03/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme



Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord : validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-08 : ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE DE L'ALSACE DU NORD : VALIDATION DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE

Rapport présenté par Marie-Odile BECKER, Vice-Présidente.

Par délibération du 11 avril 2019, le comité syndical du PETR de l'Alsace du Nord a prescrit l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord.

Aux termes de cette délibération, le comité syndical valide les grandes étapes de l'élaboration du PCAET : la prescription et les modalités de concertation, la stratégie, le plan d'actions et l'adoption.

De multiples réunions de travail ont présidé à la préfiguration de la stratégie du plan climat : des séances du bureau du PETR qui pilote les décisions opérationnelles du déroulement de la démarche (en particulier pour la stratégie 01/10/20 et 05/11/20), des ateliers thématiques menés lors de la phase « diagnostic » qui ont fait émerger les enjeux du territoire (06/05/19, 24/05/2019 et 20/06/2019), une conférence des Maires de l'Alsace du Nord dédiée (05/09/20), des réunions de co-construction organisées dans les EPCI membres (08/12/20, 18/12/20, 11/01/21, 26/01/21), une réunion de travail au sein du bureau du conseil de développement (22/06/20).

Au cours de ces multiples réunions, élus et forces vives du territoire ont eu à débattre des orientations des futures actions à mener et à identifier les axes de travail sur lesquels ils souhaitent engager la démarche, afin de définir une stratégie adaptée au contexte local tout en répondant aux objectifs nationaux et régionaux.

Les enjeux du PCAET sont étroitement liés à ceux du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), dont la révision est conjointe à l'élaboration du PCAET. Il est par conséquent important de veiller à la cohérence de la stratégie et du plan d'actions du PCAET avec la stratégie du SCoT.

Ainsi, pour répondre aux enjeux du territoire, la stratégie du PCAET de l'Alsace du Nord est articulée en 5 axes complémentaires et interdépendants :

- Vers un territoire plus sobre
- Vers un territoire plus autonome
- Vers un territoire attractif
- Vers un territoire résilient
- Un 5^{ème} axe transversal : Vers un territoire mobilisateur

Ces 5 axes sont déclinés en objectifs stratégiques ci-dessous présentés.

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2021-I-08 : ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE DE L'ALSACE DU NORD :
VALIDATION DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE (SUITE)**

I. Axe 1 : Vers un territoire plus sobre

Objectif global chiffré 2030 tous secteurs confondus : -23% par rapport à 2012 (-21% par rapport à 2018)

Objectif global chiffré 2050 tous secteurs confondus : -50% par rapport à 2012

➤ **Objectif stratégique 1 : Accélérer l'amélioration de la performance énergétique du bâti existant**

Objectifs chiffrés 2030 : -27% pour le résidentiel et -22% pour le tertiaire par rapport à 2018

- Rénover de manière performante les habitations et les bâtiments d'activités, et mettre en place des écogestes, et notamment :
 - Sensibiliser, conseiller, accompagner et soutenir les rénovations
 - Apporter une attention particulière au patrimoine, aux logements vacants, aux copropriétés, à la précarité énergétique
 - Appliquer et faciliter l'adoption de la réglementation énergétique Re2020 pour la construction des bâtiments neufs

➤ **Objectif stratégique 2 : Être collectivités exemplaires**

- Rendre les bâtiments et l'éclairage publics énergétiquement performants
- Faire évoluer le parc de véhicules et les déplacements des agents vers des modes plus vertueux
- Gérer les espaces verts et les forêts de manière à préserver les écosystèmes
- Introduire des critères « carbone » dans les achats et l'organisation des manifestations

➤ **Objectif stratégique 3 : Se déplacer autrement**

Objectif chiffré 2030 : -18% transports routiers par rapport à 2018

- Faciliter et organiser le report modal
- Lutter contre l'autosolisme
- Accélérer la transition énergétique du parc automobile, limiter la vitesse, le stationnement

➤ **Objectif stratégique 4 : Rechercher l'efficacité énergétique des entreprises**

Objectif chiffré 2030 : -15% Industrie par rapport à 2018

- Mobiliser et diffuser les bonnes pratiques autour du développement de l'efficacité énergétique des entreprises (optimisation des process industriels, organisation, transport de marchandises...)

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2021-I-08 : ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DE L'ALSACE DU NORD :
VALIDATION DES ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE (SUITE)**

➤ **Objectif stratégique 5 : Consommer autrement**

- Sensibiliser les habitants aux critères d'une consommation durable (privilégier la provenance locale / nationale des produits, choisir en fonction de la performance énergétique des équipements, développer l'achat de produits à base de matériaux recyclés...)
- Développer l'économie de la réparation, du partage...

II. Axe 2 : Vers un territoire plus autonome

➤ **Objectif stratégique 1 : Développer les énergies renouvelables et de récupération**

- Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation locale : en substitution des énergies fossiles, par le développement des réseaux de chaleur EnR, par l'optimisation des systèmes de chauffage EnR existants
- Augmenter la production locale d'EnR : préciser les potentiels, développer les installations, favoriser les dynamiques citoyennes

Sources d'énergie à développer : total + 550 GWh d'ici 2030 :

- **Géothermie profonde : +17 à 197 GWh :**
de +9% à +100% selon l'optimisation des 2 centrales existantes et l'installation d'1 ou 2 nouvelles centrales (mix chaleur et électricité)
- **Solaire photovoltaïque : +150 GWh :**
Multiplier par 7 = scénario volontariste sur les bâtiments et au sol uniquement sans amoindrir l'usage existant du sol
- **Biogaz : +70 GWh :**
Principalement de nouvelles installations déjà mises en route en 2019 et 2020
- **Chaleur fatale récupérée dans les process industriels : +70 GWh :**
Nouveaux gisements à développer
- **Pompes à chaleur aérothermiques dans le résidentiel : +45 GWh :**
+51%, poursuite de la tendance observée
- **Pompes à chaleur géothermiques dans le résidentiel : +40 GWh :**
Multiplier par 3 = scénario volontariste
- **Solaire thermique : +36 GWh :**
Multiplier par 4 = scénario volontariste
- **Bois énergie : +30 GWh :**
+5%, augmentation de la production (hors forêt)

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2021-I-08 : ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE DE L'ALSACE DU NORD :
VALIDATION DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE (SUITE)**

- **Objectif stratégique 2 : Veiller à l'évolution coordonnée des réseaux de transport de l'énergie**
 - Construire des réseaux de chaleur pour l'exploitation de la géothermie très haute énergie
 - Prendre en compte le réseau de gaz dans le développement de la méthanisation
 - Adapter le réseau électrique pour le développement du photovoltaïque et de la géothermie très haute énergie

- **Objectif stratégique 3 : Soutenir une alimentation locale et responsable**
 - Structurer et soutenir des filières alimentaires territoriales
 - Pérenniser les circuits courts
 - Réduire l'impact environnemental de l'alimentation

- **Objectif stratégique 4 : Développer l'écoconstruction, l'écoconception et l'écologie industrielle**
 - Encourager l'emploi de matériaux biosourcés et de produits recyclés, ainsi que la réduction de la consommation de ressources dans le bâtiment et la fabrication des produits
 - Favoriser les écosystèmes d'entreprises autour des besoins et des ressources

III. Axe 3 : Vers un territoire plus attractif

- **Objectif stratégique 1 : Conforter les conditions de vie dans la proximité**

Cet objectif est particulièrement en lien avec le SCoT.

 - Aménager autrement : lutter contre l'étalement urbain, favoriser la mixité des fonctions urbaines, revitaliser les centres-villes, réduire le besoin et les distances de déplacements et faciliter le report modal vers les modes de déplacements les moins impactants

- **Objectif stratégique 2 : Soutenir et faire émerger des filières de transition**

Dans les domaines tels que le bâtiment, les énergies renouvelables, le recyclage des matières, la production de lithium, le numérique, ...

 - Former aux métiers de la transition énergétique
 - Faire émerger de nouvelles filières locales
 - Favoriser le recours à ces missions pour soutenir leur développement

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2021-I-08 : ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE DE L'ALSACE DU NORD :
VALIDATION DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE (SUITE)**

➤ **Objectif stratégique 3 : Améliorer la qualité de l'air**

Effets induits des autres axes stratégiques à mettre en cohérence :

- Air extérieur : notamment de la baisse des consommations énergétiques des secteurs, de la transition du parc automobile, du renouvellement des appareils de chauffage, de l'usage du bois énergie, de l'évolution de certaines pratiques agricoles et de la végétalisation du territoire
- Air intérieur : notamment des choix en matière de rénovation thermique et énergétique et d'aménagement des bâtiments

➤ **Objectif stratégique 4 : Réduire et optimiser la gestion des déchets des collectivités, habitants et entreprises**

- Réduire les déchets à la source
- Rallonger les durées de vie et les usages
- Développer et optimiser la valorisation

IV. Axe 4 : Vers un territoire résilient

➤ **Objectif stratégique 1 : Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques liés à l'eau dans ses excès (inondations, coulées d'eau boueuses) et ses manques (sécheresses) :**

- Améliorer la connaissance de la vulnérabilité du territoire
- Se doter d'outils de prévention et de gestion
- Développer la culture du risque lié au changement climatique
- Adapter les infrastructures et les aménagements
- Développer les pratiques économes

➤ **Objectif stratégique 2 : Adapter les pratiques forestières et agricoles au changement climatique**

- Préserver les forêts et les terres agricoles et faire évoluer les cultures et les pratiques

➤ **Objectif stratégique 3 : Développer et combiner les solutions fondées sur la nature**

- Préserver et recréer des écosystèmes pour une pérennisation des équilibres et des services rendus par la nature (îlots de fraîcheur, stockage carbone, absorption de l'eau, pollinisation, ...)

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-08 : ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE DE L'ALSACE DU NORD : VALIDATION DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE (SUITE)

- **Objectif stratégique 4 : Préserver notre santé et notre bien-être**
 - Lutter contre les excès de chaleur à l'extérieur et dans les bâtiments
 - Limiter l'exposition de la population aux pollutions
 - Prévenir de nouvelles maladies et espèces invasives favorisées par le changement climatique

V. Axe 5 transversal : Vers un territoire mobilisateur

- **Objectif stratégique : communiquer, faire adhérer, animer et accompagner**

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu l'article L. 229-26 du code de l'environnement disposant que le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) peut être élaboré à l'échelle du territoire couvert par un schéma de cohérence territoriale dès lors que tous les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernés transfèrent leur compétence d'élaboration dudit plan à l'établissement public chargé du schéma de cohérence territoriale,

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord, notamment sa compétence en matière d'élaboration du PCAET sur l'ensemble de son territoire,

Vu la délibération N° CS 2019-II-03 en date du 11 avril 2019, prescrivant l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord et définissant les modalités de concertation et de communication,

Valide les éléments de la stratégie du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord, tels que présentés dans le rapport ci-avant, comme base de travail pour la construction du plan d'actions.

Affiché au siège du PETR, le

26/02/2021

Pour ampliation

Pour extrait conforme



Le Président,
M. Claude STURNI

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibérations prises en application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020
autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
s'agissant notamment de l'organisation des assemblées délibérantes et de la validité de leurs décisions.

Présents :

M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Sandra FISCHER-JUNCK, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Paul HEINTZ, M. Éric HOFFSTETTER, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Daniel KLIEBER, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Jean-Lucien NETZER, M. Gérard NIEDERER, M. Guillaume PETER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, Mme Coralie TIJOU, M. Jean-Max TYBURN, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT, M. Dany ZOTTNER.

Absents / excusés / procurations :

M. André BURG (pouvoir donné à M. ERBS), M. Jean-Denis ENDERLIN (pouvoir donné à M. GERLING), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Frédérique GRANDJEAN, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. WALTER), M. Patrice HILT (pouvoir donné à M. BETTINGER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Yves JUNG, M. Francis KLEIN (pouvoir donné à M. GOTTRI), M. Marc MOSER (pouvoir donné à M. RIEDINGER), Monsieur Jean-Claude NETH (pouvoir donné à M. SUSS), Mme Christine OTT-DOLLINGER (pouvoir donné à Mme DOLLINGER), M. Claude RAU (pouvoir donné à M. STURNI), M. Patrick SCHOTT (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Jonathan SOMMER (pouvoir donné à M. MANGIN), Mme Brigitte STEINMETZ, M. Hervé TRITSCHBERGER (pouvoir donné à M. PETER), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF (pouvoir donné à M. SPECHT), M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. STURNI).

- DCS 2021-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2021-I-02 Adoption du PV du comité syndical du 17 décembre 2020
- DCS 2021-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2020
- DCS 2021-I-04 Adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2021-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2021
- DCS 2021-I-06 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : rapport d'activité 2020
- DCS 2021-I-07 Conseil de développement de l'Alsace du Nord : renouvellement de la gouvernance pour le mandat 2020-2026 et création d'un conseil de développement commun
- DCS 2021-I-08 Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord validation des éléments de la stratégie
- DCS 2021-I-09 Partenariat avec RESILIAN

Informations diverses :

Calendrier des réunions 2021

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-09 : Partenariat avec RESILIAN

Rapport présenté par Marie-Odile BECKER, Vice-Présidente.

Le réseau RESILIAN dont la structure porteuse est l'ADEC (Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences) a été créé en octobre 2018. Ce réseau émane d'un besoin exprimé par les PME et ETI industrielles de l'Alsace du Nord (principalement dans les secteurs de la métallurgie, production industrielle, mécatronique et sous-traitance industrielle), qui ont souhaité se réunir et travailler collectivement au renforcement de leur compétitivité, de l'attractivité économique de leur territoire d'implantation et de leurs entreprises.

Le réseau forme un groupement industriel d'une cinquantaine d'entreprises allant de 2 à 2 000 salariés et se fixe pour ambition de favoriser l'émergence de projets collaboratifs, le partage interentreprise de bonnes pratiques et la créativité à travers un réseau de proximité.

RESILIAN fonctionne autour de trois axes de travail définis par les entreprises elles-mêmes : « innover ensemble », « partager nos moyens industriels et nos expertises » et « améliorer l'attractivité de nos entreprises et du territoire ».

Un nouvel axe de travail « économie circulaire / efficacité énergétique industrielle » va être lancé sur le même modèle que les autres axes thématiques précédemment conduits.

L'objectif de ce groupe est d'amener les entreprises industrielles du territoire à devenir plus performantes sur le plan énergétique, à diminuer l'impact environnemental de leurs activités et à réaliser des économies d'énergie, aussi bien pour la partie bâtiment que pour la partie production et les moyens industriels. L'autre objectif vise également à faire émerger des projets d'économie circulaire.

Le PETR de l'Alsace du Nord, engagé dans une démarche de plan climat-air-énergie territorial, a été sollicité par RESILIAN pour participer à ce groupe de travail « efficacité énergétique industrielle ». Un soutien financier a été sollicité auprès du PETR de l'Alsace du Nord, à hauteur de 20 000 €.

Cette démarche permettra d'alimenter le plan d'actions du plan climat de l'Alsace du Nord en cours d'élaboration. Elle contribuera à l'atteinte des objectifs de réduction de la consommation d'énergie du secteur de l'industrie (pour mémoire objectif d'une diminution de 20% en 2030 par rapport à 2012) et au développement de la consommation et de la production des énergies renouvelables.

Séance du jeudi 11 février 2021 à 18 heures

Salle de la Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2021-I-09 : PARTENARIAT AVEC RESILIAN (SUITE)

DECISION

LE COMITE SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide de participer au groupe de réflexion « efficacité énergétique industrielle » mené par RESILIAN.

Accorde un soutien financier à la mise en œuvre de ce groupe de travail à hauteur de 20 000 € et inscrit les crédits nécessaires au budget primitif 2021.

Désigne M. Jean-Max TYBURN comme représentant du PETR de l'Alsace du Nord pour participer au nouvel axe de travail « économie circulaire / efficacité énergétique industrielle » conduit par le réseau RESILIAN.


Autorise le Président ou le Vice-Président par délégation à signer tous actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Affiché au siège du PETR, le

26/02/2021.

Pour ampliation

Pour extrait conforme


Le Président,
M. Claude STURNI